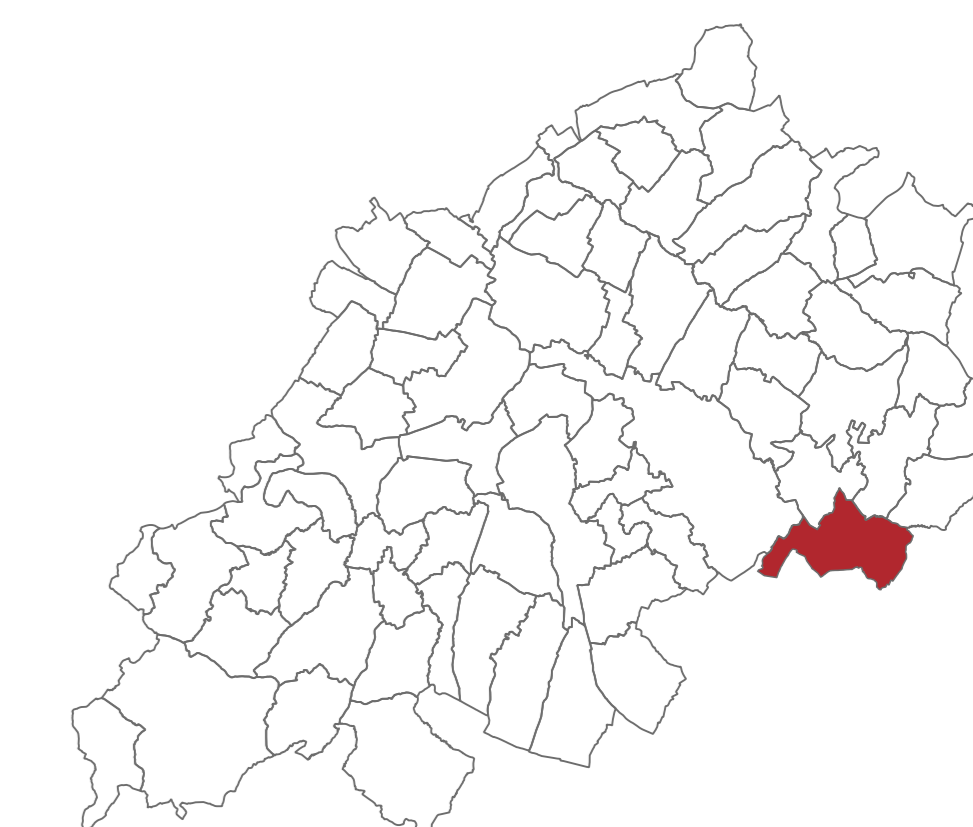


Gouffern en Auge
La Cochère




PRESCRIPTIONS RÉGLEMENTAIRES

- ★ Patrimoine bâti à protéger pour des motifs d'ordre culturel, historique, architectural - Protection souple
- ★ Arbre à protéger pour des motifs d'ordre culturel, historique, architectural
- Haie ou alignement d'arbres à protéger pour des motifs d'ordre culturel, historique, architectural
- Bâtiment pouvant faire l'objet d'un changement de destination

ZONAGE

- UHa : Secteur de hameau du projet du Haras du Pin
- N : Zone naturelle
- NHa : Secteur naturel du projet du Haras du Pin
- A : Zone agricole
- AHa : Secteur agricole du projet du Haras du Pin



0 500 m